

Répondre au mouvement des Gilets jaunes ? L'endogénéisation des effets d'une révolte sans organisation centralisée.

Introduction

Bonjour à toutes et tous, merci pour l'organisation de cette ST.

Cette communication propose de revenir à travers une analyse comparative sur les différentes manières dont les élus et les forces de l'ordre ont localement répondu au mouvement des Gilets jaunes afin contenir, du mieux possible l'ordre contestataire.

Elle s'inscrit dans une thèse en cours qui vise à interroger les transformations de l'action publique locale au prisme du mouvement des Gilets jaunes (GJ). Pour ce faire elle compare deux mobilisations localisées contrastées qui étaient initialement distinctes et qui se sont progressivement rejointes.

Les recherches sur les réponses de l'État au mouvement des Gilets jaunes ont jusqu'à présent abordé la répression policière à une échelle nationale via un prisme historique (Fillieule ; Jobard 2020), les difficultés rencontrées par les forces de l'ordre pour s'adapter aux modes d'actions GJ et la répression judiciaire parisienne (Codaccioni 2024 ; Joshua 2024). Ce qui a notamment eu pour conséquence de laisser inexplorés la répression policière et judiciaire de l'ancrage local du mouvement et les réponses des différents élus locaux. **DIAPO**

La méthodologie de cette enquête rétrospective repose sur trente entretiens ethnographiques réalisés au domicile de participant.es au mouvement des Gilets jaunes au sein de deux espaces ruraux à la mobilisation contrastée, sur des entretiens avec des élu.es qui ont été en interactions avec les Gilets jaunes : maires/élu.es intercommunaux, départementaux et régionaux, et député. Cette enquête s'appuie également sur un travail documentaire à travers la presse locale, les pages Facebook, ainsi que les archives personnelles des participant.es. J'ai également puis rassembler, via des interviewé.es devenu.es des allié.es, des données extensives sur trois sous-groupes offrant l'opportunité de mieux saisir la composition sociale de ces derniers ainsi que ce qui les différencie. **DIAPO**

Pour mettre à jour les particularités de chaque cas et justifier l'intérêt de leurs comparaisons il convient tout d'abord de se demander *de quoi les deux mobilisations localisées des Gilets jaunes que nous entendons comparer sont-elles les cas* (Hamidi 2012)? Afin d'y répondre dès

nous procéderons en deux temps. Nous situerons les deux mobilisations au sein de l'ensemble des territoires de la France métropolitaine mobilisés puis nous spécifierons le type d'espaces ruraux au sein desquels elles se situent.

Pour situer les deux mobilisations des Gilets jaunes étudiées il est possible de s'appuyer sur l'éclairage de la dimension spatiale du mouvement réalisée par Pierre Blavier et Etienne Walker. Malgré les limites qu'induisent des données principalement ministérielles certains territoires apparaissent plus mobilisés que d'autres¹. Si nos deux terrains ne semblent pas avoir « contribué au plus gros des bataillons des Gilets jaunes », l'indicateur de l'intensité de la mobilisation réalisé par le démographe Hervé Le Bras montre qu'ils font partie des départements où la proportion de participant.es a été la plus élevée au 17 novembre 2018 (entre 1,8 et 6,8%). Pour cause, les mobilisations étudiées sont situées dans des départements peu denses et en déprise démographique du centre de la France.

Contrairement à ce que laisse sous-entendre la « catégorie écran » largement diffusée d'une France rurale homogène les espaces ruraux sont multiples. G. Laferté souligne leur cohérence lorsqu'il note la présence « de configurations [rurales] récurrentes sur l'ensemble du territoire » marquées par une surreprésentation des classes populaires et sous-représentation des classes supérieures. Il évoque également leurs diversité interne lorsqu'il affirme les espaces ruraux « ne se déclinent pas en des formes diverses et infinies mais sont *typifiables* afin d'en e rendre compte. La typographie esquissée par Benoît Coquart distingue deux grandes catégories : les campagnes « en déclin, qui se dépeuplent et s'appauvrissent et celles, attractives, qui se repeuplent et parviennent à attirer de nouveaux habitants² » (Coquart 2019, p.8). Il nous semble cependant que l'auteur regroupe implicitement derrière le qualificatif d'« attractif », les « campagnes [économiquement] riches³ », c'est à dire celles proches des littoraux ou des territoires viticoles ou celles qui bénéficient de différentes manières de

¹ Un travail de recension réalisé à partir de la presse quotidienne régionale montre que sur les trois départements enquêtés, deux ont donné lieu à une importante sous-estimation des lieux de blocage lors de l'acte inaugural par le ministère de l'intérieur (7 au lieu de 3 pour l'un et 15 au lieu de 1 pour le second). BLAVIER Pierre, WALKER Étienne, « Éclairer le mouvement des Gilets jaunes par sa dimension spatiale, des lieux de rassemblement aux provenances des participants », *op.cit.*

² L'usage du terme « déclin » nous paraît être normatif en ce qu'il peut constituer une forme de disqualification misérabiliste. Les géographes proposent une autre typologie pour décrire les évolutions démographiques : déprise (baisse continue de population qui s'amplifie avec le temps du fait de l'exode rural et du vieillissement), inflexion (rebond), repeuplement (avec des nouveaux venus) et revitalisation (rajeunissement).

³ C'est nous qui rajoutons « économique » entre crochet pour insister sur ce qui nous semble être un implicite de cette typographie. Nous faisons l'hypothèse que ce dernier s'explique par l'ancrage dans le nord-est désindustrialisé de la France des enquêtes menées sur les mondes ruraux.

« l'influence des grandes villes⁴ » Le premier espace rural que nous enquêtons correspond aux principales caractéristiques d'une campagne populaire en déprise démographique, qui fait face à une désindustrialisation et peut dès lors être qualifié de cas relativement typique parce que « sa représentativité repose sur la similitude⁵ » (Danny et Snow, 2002). Le second cas, un espace rural en recomposition démographique qui se distingue par le caractère culturel de sa richesse, nous invite à nuancer cette opposition.

Au cours de cette analyse nous réinsérerons les relations avec les élus et forces de l'ordre dans une comparaison localisée et séquentielle de la *composition sociale* du mouvement local et des *modes d'actions* de ses participant.es afin d'être en mesure de mieux saisir les transformations des mobilisations en question. **DIAPO [4min30 min maxi]**

1) La construction d'une mobilisation « borderline » qui interpelle les élus locaux.

Extrait d'entretien qui illustre la manière dont la mobilisation s'est déroulée.

« Tu sais nous on est borderline, on reste pas sagement sur la ligne, on déborde, mais pas trop hein, faut rester raisonnable quand même ! », Sébastien, ancien éleveur bovin et l'un des meneurs locaux du mouvement.

Préparatifs et acte fondateur : une mobilisation locale entre coordination et juxtaposition.

Les entrepreneurs de cause avaient déclaré la mobilisation au commissariat tout en refusant de préciser le lieu des blocages et de donner un ou plusieurs noms aux forces de l'ordre en signant « gilets jaunes ». Ces derniers avaient décidé d'occuper deux ronds-points afin de réaliser blocages filtrants de l'entrée nord et sud de la ville et de bloquer totalement l'entrée d'une grande surface contraignant son responsable à fermer les portes pour la journée. Afin de garantir la sécurité, chaque rond-point avait son « responsable » et chaque sortie de rond-point son « sous-responsable », auxquels s'ajoutait deux motards en Gilets oranges qui faisaient la navette entre les ronds-points afin de s'assurer que les routes seraient dégagées en cas d'intervention des pompiers⁶. Cette organisation s'explique par les enjeux réputationnels dans un espace où « tout le monde se connaît » ainsi que la composition sociale de « l'équipe organisatrice » : initialement essentiellement des petits indépendants dont certains possèdent

⁴ Op.cit, page 9. Cela s'explique très certainement par la volonté du chercheur de « ne pas trop mettre l'accent sur les particularismes locaux » afin de « discerner les dynamiques communes » pour éviter « d'oublier la portée plus générale de leurs travaux ».

⁵ DANNY Trom and SNOW David, 2002. "The Case Study and the Study of Social Movements." In *Methods of Social Movement Research*, edited by Suzanne Staggenborg and Bert Klandermans, 146–72. Social Movements, Protest, and Contention 16. Minneapolis (Minn.): University of Minnesota press.

⁶ A eux seul, ces deux ronds-points ont vu jusqu'à 400 personnes présentes simultanément.

des proches parmi les gendarmes et pompiers locaux (clients, amis ou membre de leur famille).

Malgré cette préparation initiale l'acte fondateur du 17 novembre 2018 a donné lieu à une juxtaposition de deux autres occupations de ronds-points dans l'espace rural et une quinzaine dans l'ensemble du département.

D'actions contestataires évitant trop de débordement à l'interpellation des élu.es.

Dès le début de la semaine suivante, une cabane a été construite à partir de matériaux récupérés chez des entreprises locales concentrant la mobilisation locale en un seul lieu. Les GJ ont garanti le non renouvellement du blocage de la grande surface du pôle rural en échange de victuailles gratuites. Ce qui a donné lieu à de grands banquets les samedis. Ces derniers sont rapidement devenus payant – un euros symbolique – afin d'éviter que des personnes, qualifiées de « cassos » ne viennent manger sans avoir préalablement manifesté, ce qui aurait permis de « faire le tri ».

Ces gilets jaunes ont ciblé les symboles de l'État, les lieux de pouvoirs locaux et les infrastructures routières à travers de nombreuses actions politiques non-conventionnelles : foin benné devant les impôts, enterrement symbolique de la sous-préfecture, opérations de péage gratuit, avec l'autorisation de Vinci qui craignait la détérioration des barrières, et opérations escargots. L'opération escargot qui a momentanément figé la circulation sur les deux principaux axes routiers illustre les rapports entre gendarmes et GJ à ce moment-là.

Sébastien: C'est à dire que nous, on avait, *on savait les limites qu'eux ils avaient sur lesquelles il fallait pas laisser dépasser*, c'est à dire grosso modo, ne serait-ce que quand on a fait l'opération escargot sur autoroute, *eux ils avaient juste pour ordre "pas de véhicule agricole sur l'autoroute"*.

Enquêteur : Et vous l'avez pris en compte pour que l'opération escargot se fasse ?

Sébastien : Oui, si tu veux, *c'est là qu'ils nous ont dit, « mais soyez moins con qu'eux. » C'est carrément eux qui nous ont donné l'idée, qui ont dit, « mais non, il y a deux axes principaux hein, c'est l'autoroute et la nationale, balançaient les vingt tracteurs sur la nationale, vous les baisez d'un côté et les camions et les bagnoles sur l'autoroute, et vous leur baisez les deux axes ».*

on voulait pas de débordements, il fallait maintenir de l'ordre !

Face à l'absence de positionnement des élus locaux, les près de deux-cents GJ ont profité d'une inauguration publique pour les surprendre en les interpellant. Le député LREM qui avait annoncé publiquement sa participation à l'évènement a été principalement ciblé, laissant le sous-préfet, le Président de l'intercommunalité et celui du département au second plan. Ce dernier juge cette interpellation « assez violente dans les paroles » mais estime « que ça s'est

globalement bien passé » et déclare qu'il est prêt à échanger avec eux mais à conditions que la mobilisation « se passe correctement ». **DIAPO [8min30 maxi]**

II) Un compromis temporaire permettant de forcer l'entrée dans les instances politiques locales et de politiser le proche.

Des tensions puis un désaccord sur les modalités d'action ont émergé dès la deuxième semaine de mobilisation qui a vu la cause Gilet jaune s'étendre à une remise en cause du système politique. Une partie d'entre eux voulait durcir le mouvement alors que l'autre partie souhaitait rester pacifique et rencontrer les élus afin de « faire remonter » les revendications « en haut de la pyramide », par les différentes « strates démocratiques », en commençant par « la plus petite échelle » : la commune. Cette division interne entre un pôle « radicale » voulant « transgresser la subversion acceptable »⁷ (Bonelli, Carrié, 2018 p. 312) et un pôle « en quête de respectabilité » (Skeggs, 2015) a donné lieu à un vote à mains levées qui n'a pas permis de les départager. Un compromis privilégiant d'abord le dialogue avec les différentes strates d'élus et un éventuel recours à des actions plus vindicatives en cas de non obtention des revendications a été trouvé. Ce qui aurait pu constituer un stigmata et susciter l'implosion du collectif mobilisé a finalement été transformé en une ressource permettant de créer un rapport de forces lors des négociations ultérieures : en cas de non satisfaction les meneurs qui souhaitaient privilégier le dialogue avec les élus pouvaient menacer de laisser leurs compères recourir à ces modes d'action comme dernier recours. **[9min30]**

Cette opposition concernant les modes d'actions renvoie à des propriétés sociales et rapports à l'ordre social distincts⁸. Le pôle « *en quête de respectabilité* » a tendance à renvoyer au haut des classes populaires et bas des classes moyennes à dominante économique. Ces petits indépendants et commerçants sont plus souvent propriétaires de leur logement, voir multipropriétaires, et possèdent de ce fait une relative distance à la nécessité économique. Ils ont une ancienneté et un capital social local plus important, ce qui induit des risques réputationnels plus conséquents mais aussi « des soutiens d'une plus grande qualité sociale ». Ils sont également marqués par un tripartisme de la conscience de classe – plus ou moins racisé - mettant à distance les « assistés/cassos ». Si leur demande forte d'interventionnisme

⁷ Nous ne réalisons pas un jugement de valeur en définissant cette fraction de façon substantielle mais reprenons la conception relationnelle de la radicalité proposée par Laurent Bonelli et Fabien Carrié : « la radicalité est la transgression de la subversion acceptable » (p. 12). Précisons également que des Gilets jaunes ont pu passer de la fraction en quête de respectabilité à celle radicale au cours de leur engagement, notamment du fait de la confrontation avec les forces de l'ordre lors de manifestations dans des métropoles.

étatique est commune au second pôle ils s'en distinguent par une propension plus grande au conservatisme culturel qui les incline à voter extrême droite.

Le pôle « *radical* » rassemble quant à lui deux populations différentes. Des fractions précaires des classes populaires faisant parti du salariat d'exécution et ayant connu des licenciements et/ou des périodes de chômage plus ou moins longues qui ont un budget plus fortement contraint. Ils sont donc plus souvent locataires ou en train de rembourser un emprunt et ont tendance à privilégier l'agir/le faire plutôt que le dire discrédité comme étant du « blabla » inefficace. Des fractions du haut des classes populaires ou du bas des classes moyennes à dominante culturelle qui travaillent dans le public, le médico-social et ont plus souvent un passé syndical font également parti de ce pôle. [11 min]

Suite à ce compromis, le maire *Les Républicains* de la ville-centre qui avait initialement accueilli la mobilisation en offrant des cafés et des viennoiseries sous un barnum, concède une entrevue avec des représentants GJ. S'il le reconnaît de fait le droit de parler politique dans un lieu consacré (la mairie) il avance que seul le gouvernement peut répondre à leurs demandes. Les GJ se heurtent au refus du Maire de reconnaître le mouvement des GJ comme un problème politique partiellement local. L'ensemble des élus intercommunaux sont allés à la rencontre des GJ dès le lendemain afin « d'amortir les choses et ne pas se braquer » (extrait d'entretien avec une élue). Ces derniers dissocient de la mobilisation locale des manifestations parisiennes, tant sur le « fond » (mobilité dans un territoire qualifié « d'hyper ruralité ») que sur la forme « c'était fait de manière respectueuse ».

Les GJ qui sont restés insatisfaits de l'échange avec le Maire contactent le député de la majorité afin de solliciter une entrevue. Après que ce dernier ait été informé par les gendarmes que « ça se passait bien avec eux » et avoir hésité, le député concède le choix du terrain. Dans la cabane, entouré par une trentaine de GJ le député répond aux questions et revendications préparées en amont pendant près de deux heures. Le député se pose en intermédiaire du gouvernement et affirme que son rôle est « d'écouter, de faire remonter mais aussi de faire redescendre, en expliquant les raisons des décisions prises⁹ ». Ce dernier explique que le gouvernement ne peut pas tout du fait de l'Union européenne et insiste sur le fait que les élus locaux ont également des compétences. [12 min 30]

⁹ Ce dernier s'organisait avec le Préfet afin de faire remonter aux réunions de groupe parlementaire et au ministère de l'intérieur, ce qui n'a pas été sans donner lieu à des difficultés à gérer cette position de porte-à-faux.

La nouvelle d'un repas de fin d'année offert aux élus locaux provoque un véritable « choc moral ». Suite à cela les GJ de s'invitent au conseil communautaire afin de « gâcher la fête » en contestant la définition légitime du politique à l'échelle locale. La réaction rigide du Président d'interco génère des crispations qui donnent lieu à une politisation à travers l'extension des revendications sur la démocratie locale. Ces dernières concernaient les politiques constitutives qui définissent les règles communes : mise en place de comités citoyens, d'assemblées populaires pour faire remonter les besoins de la population, demandes de mieux connaître l'avancée des dossiers, demande d'obtention d'une page dans le journal municipal, d'un referendum d'initiative communal. Ces revendications ont ensuite pu être remises aux conseils municipal et intercommunautaire donnant cette fois-ci lieu à un échange avec les élus qui ont unanimement dé-légitimé de telles propositions. [13 min 20]

Contenir les actions locales et se concentrer sur le risque d'expulsion comme moyen paradoxal de retarder l'implosion du collectif.

Les GJ poursuivent les échanges avec les élus à l'échelle départementale, en tentant d'ajuster au mieux leurs revendications aux compétences de ces derniers.

Le pôle respectable tente également de contenir, de modérer les actions locales de leurs compères du pôle « radical » (opérations péage gratuit, barrage filtrants, sous-préfecture murée etc.). Ils **cherchent aussi à empêcher l'arrivée de militants autonomes** issus du second terrain qui se mobilisent en décalage. Les **renseignements territoriaux** qui sont en contact régulier avec l'un des meneurs locaux avertissent cette fraction des GJ à chacune de leur nouvelle venue : « attention, il y a l'ultragauche qui arrive ». Des amendes à géométrie variables accentuent cette distinction morale entre « bons » GJ et les autres, de telle sorte que les tensions entre les deux pôles se cristallisent sur les relations à entretenir avec les gendarmes.

Le risque d'évacuation du rond-point à la mi-décembre évite momentanément la scission en focalisant l'attention des protagonistes sur la nécessité de poursuivre la mobilisation telle qu'elle puisqu'aucune réponse politique ne les a satisfait. Ce rond-point a été le dernier du département à être évacué parce que le cabinet de la préfecture et le ministère de l'intérieur priorisent les évacuations et « qu'ici c'était organisé *correctement*, [...] globalement ça se passait bien » (député). Les relations d'*adversaires-partenaires* conservées avec les gendarmes par le pôle respectable permettaient également d'être informé par ces derniers lorsque les CRS montaient de la capitale départementale pour les déloger.

La négociation avec le Maire a forcé ce dernier à concéder un bail temporaire nominatif dans un local excentré : « Grosso modo, c'était ou il nous prêtait son camping et on quittait le rond-point en nettoyant tout ou on campait sous sa Mairie » (Sébastien). Les GJ se sont rapidement retrouvés invisibilisés, ce qui a donné lieu à un nouveau désaccord stratégique engendrant une scission dès janvier 2019 : faire de ce lieu un « pied à terre » pour reprendre la mobilisation au printemps *versus* « maintenir la pression » par des actions contestataires « montant d'un cran ».

Suite à cette scission la fraction « en quête de respectabilité » se réunit hebdomadairement dans un restaurant. Elle participe puis co-organise les versions locales du « Grand débat national » menée par le député LREM dès fin décembre et s'invite en plénière du Conseil Régional. Une trentaine de GJ de la fraction « radicale » ont quant à eux poursuivi leur engagement dans une nouvelle séquence du mouvement.

III) Reconfiguration de la mobilisation.

Un contre point éclairant les rigidités sectorielles : d'une absence d'appropriation localisée à une incarnation en décalage visant à créer sa propre dynamique au sein du mouvement.

Ce territoire qui n'est **pas polarisé** par un centre urbain et ne possède **pas de rond-point** a vu quelques personnes participer à la mobilisation du 17 novembre dans l'ancienne capitale régionale. Le 1^{er} décembre, un peu moins d'une centaine de personnes prennent le train en direction de la capitale sans payer de billet afin de s'opposer à **la suppression de la ligne de TER et d'y rejoindre les Gilets jaunes**. À peine sortis du train ces derniers sont fouillés et subissent un **contrôle d'identité** pendant près d'une heure. Tout porte à croire que c'est parce que certains d'entre eux sont **fichés par les renseignements territoriaux comme étant d'« ultragauche »**.

Initialement **indifférents** au mouvement ces militants ont ensuite fait preuve d'une forme de **mépris culturel** envers les participants. Certains sont rapidement interpellés par des Gilets jaunes du pôle radical de la mobilisation dans l'espace rural populaire qui réalise un travail de courtage. Face aux **modes d'actions non conventionnels**, au potentiel insurrectionnel de la révolte et à la proposition d'organiser une **Assemblée des Assemblées** par l'aile gauche du mouvement ces derniers se retrouvent progressivement **attirés par le mouvement**. Ces derniers organisent à partir de janvier des « **ronds-points tournants** » qui sont en fait des **Assemblée Générales itinérantes**, ~~qui font des stations~~ « dans les villages où ils pensent avoir du soutien », couplé à des manifestations hebdomadaires.

La **composition sociale** de ces « Gilets jaunes » mobilisés **en décalage** ne correspond pas au **cœur sociologique des GJ** mis en avant par les différentes enquêtes par questionnaire réalisées sur le mouvement (Collectif d'enquête sur les Gilets jaunes, 2019). Il s'agit quasi-exclusivement de **nouveaux arrivés s'étant installés récemment sur le territoire**, au maximum dix ans avant leur mobilisation. Les **métiers de l'art, de l'édition et du spectacle, ceux de l'éducation et de l'agriculture paysanne** sont surreprésentés. Nombreux parmi eux sont ceux qui ont réalisé des études supérieures. Une très grande majorité d'entre eux ont un **engagement politique antérieur**, dont certain.es qui ont participé à Nuit Debout et/ou à NDDL, et la quasi-totalité s'auto-positionnent **très à gauche du champ politique**.

Une jonction qui donne lieu à une demande de justice sociale et de politiques redistributives locales.

Après avoir **tenté en vain de reprendre les ronds-points** les modes d'actions des GJ encore mobilisés se sont transformés. Des **actions plus clandestines** et nocturnes ont lieu (tags, retournement de panneaux routiers, tombes symbolisant les victimes des violences policières). L'organisation interne subit également de profondes mutations avec la mise en place de différentes commissions sous forme de réunions : « actions » afin d'organiser les actes locaux ou non, « santé » qui aborde l'enjeu des déserts médicaux et la **fermeture des lits de l'hôpital** et amorce de ce fait une jonction avec les syndicats, « écologie et transport » qui se centre sur la **fermeture des TER** et « éducation » sur la fermeture de deux classes dans un collège.

Face à la **diminution des effectifs**, les GJ tentent d'organiser des « inter-ronds-points » plutôt que de participer aux ADAs, préférant s'organiser à l'échelle locale avant de réaliser un saut scalaire. La répression les a également contraints à innover et à suivre l'exemple de la mobilisation en décalage **en occupant les ronds-points avec une caravane mobile** ou encore d'organiser des **Assemblées Générales dans le train** afin de concilier travail de coordination et action visant à lutter contre la fermeture du train.

Si les GJ encore mobilisés jusqu'au confinement n'étaient plus considérés comme des interlocuteurs légitime par les élus locaux ils ont tout de même pointé le second « non-problème » de l'intercommunalité (Henry, 2021) en s'invitant dans les instances publiques locales : l'absence de politiques de justice sociale et de redistribution par la défense consensuelle de « l'attractivité du territoire » se centrant sur le « développement économique (R. Lefebvre et S. Vignon, 2023).

Conclusion

Les réponses n'ont pas toutes été couronnées de succès, loin s'en faut. Les relations entre gendarmes et pôle respectable de la mobilisation maintenu par des modes d'actions relativement plus convenables que d'autres mobilisations GJ permet d'expliquer la durée de l'occupation du rond-point.

Si le principal adversaire était le gouvernement personnifié par Emmanuel Macron, le rebond local de la mobilisation a donné lieu à toute une gamme de réactions qui vont de refus rigides de réponse des autres élus à des tentatives d'amortissement visant à fluidifier les échanges. Ces échanges ont donné lieu à un « travail croisé de (dé-)légitimation de l'entreprise politique non-conventionnelle » qui a contribué à politiser le proche. L'apprentissage pratique des GJ les a conduit à étendre leurs revendications initiales aux deux principaux « non-problèmes » de l'action publique locale : les politiques constitutives et redistributives de l'intercommunalité.

Ces éléments invitent à questionner les éventuels effets que cette remise en cause par une mobilisation collective localisée ont pu générer ainsi qu'un possible travail d'intégration politique et administratif.